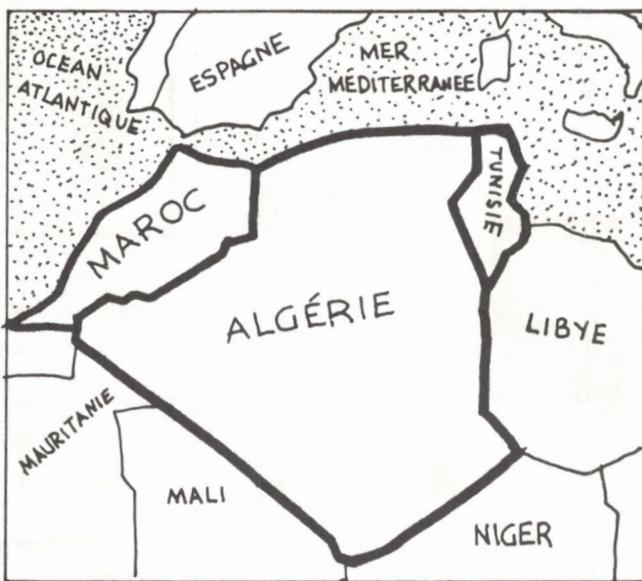


POURQUOI PAS... ...LE MAGHREB?

NORMAND CARON (AQUEP)



Georges Bartoli, le rédacteur en chef de la revue philatélique Timbroscopie, écrivait en octobre dernier, dans son éditorial, qu'il suffirait de bien de chose pour remettre à la mode les timbres de Colonies Générales de France. «Seulement les sortir du ghetto des premières pages des catalogues «Pays d'expression française» pour les intégrer en bonne place dans le catalogue vedette, celui de la France.»

Si on extrapole à partir de ce raisonnement, on s'apercevra qu'il pourrait facilement en être ainsi pour toutes les colonies françaises.

Quoi de plus attrayant, en effet, pour celui qui collectionne les timbres de France et qui se retrouve au stade où la progression de cette collection est stoppée, que ces vignettes de facture semblable à celles de la collection qu'il chérira parmi toutes.

Par exemple, si on se penche plus particulièrement sur les vignettes émises par les administrations postales françaises de l'Algérie (1924-1962), du Maroc (1891-1956) et de la Tunisie (1888-1956), on y retrouvera des timbres-poste dont le design, la facture et le traitement même du sujet, rappellent immanquablement les vignettes françaises. On y retrouvera jusqu'aux mêmes signatures que les timbres de la Métropole...

Les catalogues

Si on recherche un ouvrage de référence sur la période française des pays

du Maghreb, nous devons nous souvenir que ce sont les français qui ont «inventé» le catalogue de timbres-poste (Arthur Maury 1863). Comme on parle ici d'anciennes colonies françaises, ces pays seront donc, par conséquence, assez bien «couverts» par les Céres, Yvert et Tellier, Thiaude et autres catalogues français. Quant aux autres catalogues, ils donnent, ma foi, une assez bonne description des timbres d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. Naturellement avec les catalogues français, on aura l'avantage par rapport au Scott, d'avoir tous les pays dans le même volume: «Colonies françaises, Andorre, Monaco, Sarre et Territoires d'outre-mer» pour Céres et «Pays d'expression française» pour Yvert et Tellier.



Les albums

Évidemment, le petit volume de timbres que représente chacun de ces pays, occasionne un manque d'intérêt compréhensible de la part des grands fabricants d'albums. Pour ce qui est de Minkus, on trouvera l'Algérie dans le premier volume des Colonies françaises (200 \$), tandis que la Tunisie et le Maroc voisinent avec la Lybie dans un album qui se détaillera à près de 100 \$.

On trouvera aussi, bien sûr, trois magnifiques Yvert et Tellier respectivement pour l'Algérie (247,50FF), le Maroc (320,10FF) et la Tunisie (306,90FF); soit près de 200 \$ pour ces trois splendides albums édités en France et que je vous défie bien de trouver au Québec..!



Puisque ces deux compagnies représente la seule alternative pour les albums commerciaux, il faudra s'en contenter ou revenir à nos feuilles quadrillées et à nos albums maison. Ceci nous permettra toutefois de pouvoir enrichir notre collection de plis, d'entiers, de carnets, de pré-oblitérés et de tout un matériel peu dispendieux mais tellement intéressant.

Les timbres

Pour ce qui est de l'Algérie (période française), la collection complète est d'un peu moins de 500 timbres de valeur relativement peu élevée, le plus cher oblitéré valant 26 \$, et plus de 90% des vignettes étant à moins de 1.00 \$ pièce. Le Maroc français, si on fait exception de quelques surcharges des premières séries (1891 et 1893) et de la première surcharge «Croix-rouge», possède lui aussi près de 500 timbre à prix plus qu'abordable. Toutes ces vignettes

cotent à moins de 50.00 \$, et, comme dans le cas de l'Algérie, la plupart restent sous la barre du 1.00 \$. Quant à la Tunisie (période française), ses quelques 400 vignettes se distinguent monétai rement par des caractéristiques assez semblables.

Méfiez-vous pourtant! Quand nous disons que ces timbres ne sont pas dispendieux, cela ne signifie pas qu'il soit facile de se les procurer. Quel marchand voudra, en effet, prendre le risque de classer ces milliers de vignettes qui ne valent, pour la plupart, même pas 10 cents? Vous en serez quitte, encore une fois, pour quelques visites dans les rayons de timbres à 5 cents, pour une bonne tournée des carnets de circuits



et des échangistes de laissés-pour-compte. Mais n'est-ce pas là une façon amusante et, de plus, peu dispendieuse, de s'adonner à notre passe-temps favori?

Pays: ALGÉRIE MAROC TUNISIE (période française)

Fiche technique

1er TIMBRE: Algérie (1924); Maroc (1891); Tunisie (1888). Avant cette date, ces pays utilisent les timbres des émissions générales des Colonies françaises.

Nombre de timbres: environ 500 timbres par pays.

Prix: la très grande majorité sont à moins de 1.00 \$

Facilité d'approvisionnement: Rarement au comptoir des marchands, on les retrouve surtout dans les bourses, les paquets, les timbres à 5¢ et les carnets de circuit. Les «bonnes» séries se retrouvent surtout à l'état neuf.

Facilité de trouver des albums: non

Facilité de trouver des catalogues: non

Prix d'achat: entre 50% et 100%

Prix de revente: à peu près nul

Raretés: Le premier timbre à surcharge «Croix-rouge» du Maroc (18,000 \$)

Nombre de timbres par années:

Ces pays n'émettent plus de timbres comme Colonies françaises mais comme pays indépendants et de façon assez conservatrice.

Une consolation pourtant: cette collection est de celles dont on peut apercevoir l'aboutissement, puisqu'à moins de la poursuivre dans la période post-

indépendance, les émissions «françaises» de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie se sont terminées dans ce pays, respectivement en 1962 et en 1956.

On pourra finalement pousser plus loin sa collection, en lui adjoignant des oblitérations algériennes, marocaines et tunisiennes sur les émissions générales des colonies françaises ou des oblitérations algériennes sur des timbres de France pour la période 1958-1962, époque où l'Algérie était considérée comme un département français et utilisait, de ce fait, les timbres de la métropole.



Suisse

Jour d'émission
10 mars 1987

Timbres spéciaux I/1987



Timbres ordinaires 1987

«Transport postal»



Jour d'émission
10 mars 1987



Service philatélique

Parkterrasse 10
CH-3030 Berne

Je désire recevoir les conditions d'abonnement aux nouveautés

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Code postal _____

Lieu _____